

PLAN STRATÉGIQUE 2022-2027 DU RÉSEAU JURIDIQUE VIH

Tout près de nos droits

COMBATTRE LES INJUSTICES. FAIRE AVANCER LES DROITS. TRANSFORMER DES VIES.



Le Réseau juridique VIH fait valoir les droits humains des personnes vivant avec le VIH ou le sida et d'autres populations affectées de manière disproportionnée par le VIH et la criminalisation, au Canada et dans le monde. Après plus de trente années d'existence, nous maintenons fermement notre engagement à l'égard des personnes vivant avec le VIH et affectées par la criminalisation, et nous nous réengageons à ce travail afin d'assurer le respect, la protection et la réalisation de leurs droits humains.

Joindre les plus affecté-es

« Le Réseau juridique VIH regroupe des communautés diverses et comprend comment travailler avec des populations marginalisées, car il est à l'écoute de sa communauté et répond aux besoins exprimés. »

En nous efforçant de combattre les injustices et les inégalités en matière de santé, nous devons reconnaître que bon nombre de ces préjudices résultent de l'histoire de la colonisation et de ses impacts continus, y compris des pratiques et des institutions qui doivent être démantelées et remaniées afin de respecter les peuples autochtones et leurs modes de connaissance et d'existence.

Il est également crucial de reconnaître les séquelles du racisme anti-Noirs et leurs liens avec la criminalisation et les lois et pratiques punitives, y compris dans les enjeux que nous abordons dans notre travail. Nous nous réengageons collectivement à réparer les préjudices et à bâtir un avenir plus juste.

Nous savons que nous sommes tout près des droits humains pour tou-te-s, mais il nous faut reconnaître que l'implication accrue et significative des personnes vivant avec le VIH est cruciale à toute réussite dans la lutte contre le VIH. Quelque quarante ans après le début de cette épidémie, nous sommes redevables aux millions de personnes vivant avec le VIH qui sont parmi nous et qui nous ont précédé-es.

Notre parcours jusqu'ici

En 2021, nous avons amorcé un processus de planification afin d'établir nos objectifs et priorités stratégiques des cinq prochaines années (2022-2027). Pour ce faire, nous avons sollicité l'apport d'un large éventail de dépositaires d'enjeux – notamment des organismes partenaires, des personnes vivant avec le VIH et affectées par la criminalisation et des membres de notre personnel. Tous et toutes ont identifié des domaines de croissance potentielle pour le Réseau juridique et des moyens d'affiner son travail afin de nous approcher toujours plus de la réalisation des droits humains pour tou-te-s.

Il en a résulté un plan ambitieux qui maintient l'élan du Réseau juridique dans plusieurs importants domaines de politiques. Ce plan décrit des moyens par lesquels le Réseau juridique établira de nouveaux partenariats et approfondira ses collaborations existantes, afin de renforcer son engagement à la réconciliation, à la prise en compte des perspectives autochtones, à la lutte contre le racisme anti-Noirs et d'autres formes de racisme, de même qu'à l'intégration d'une perspective féministe intersectionnelle dans l'ensemble de son travail. Enfin, il examine comment le Réseau juridique doit prioriser le développement organisationnel pour atteindre ses objectifs audacieux – mais réalisables.



Vision

Nous envisageons un monde où les droits humains et la dignité de toutes les personnes, y compris les personnes vivant avec le VIH ou le sida et d'autres populations affectées de manière disproportionnée par le VIH et la criminalisation, sont respectés, protégés et réalisés; où toutes les personnes comprennent et peuvent exercer leurs droits humains; et où les lois et les politiques facilitent l'accès à la prévention, aux soins, aux traitements et au soutien.

Mission

Le Réseau juridique VIH fait valoir les droits humains des personnes vivant avec le VIH ou le sida et d'autres populations affectées de manière disproportionnée par le VIH, les lois et politiques punitives et la criminalisation, au Canada et dans le monde, à l'aide de recherches et d'analyses, d'actions en contentieux et d'autres formes de plaidoyer, d'éducation du public et de mobilisation communautaire.

Valeurs

- La place cruciale des droits humains dans la réponse au VIH et à d'autres enjeux de santé;
- Une attention importante aux droits des populations affectées de manière disproportionnée par le VIH, les lois et politiques punitives et la criminalisation;
- Un engagement au partenariat et à la participation équitable et significative des personnes ayant une expérience vécue, dans notre travail et dans la définition et la mise en œuvre des politiques et programmes;
- Un engagement à l'implication équitable et significative des francophones et des anglophones, dans notre travail, et à l'accessibilité de nos ressources sur les enjeux canadiens dans les deux langues officielles du Canada;
- Un engagement à l'action et à l'activisme pour des changements politiques et sociaux concrets;
- Un engagement à une perspective féministe intersectionnelle dans notre travail et pour tous les enjeux dont nous traitons;
- Un engagement à attirer l'attention sur le racisme anti-Noirs et les autres formes de racisme, et à les contester, dans notre travail et pour tous les enjeux dont nous traitons;
- Un engagement à la réconciliation et à la place centrale des perspectives autochtones dans notre travail et pour tous les enjeux dont nous traitons, y compris les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées;
- La reddition de comptes aux communautés pour lesquelles nous travaillons ainsi qu'aux bailleurs de fonds, y compris par la transparence et l'utilisation optimale de nos ressources;
- Un engagement à la responsabilité et à l'implication mondiales; à la solidarité avec les personnes vivant avec le VIH et les populations affectées à l'échelle mondiale; et à l'expansion de la portée de notre travail en matière de droits humains; et
- Un engagement à l'excellence dans tous les domaines de notre travail.



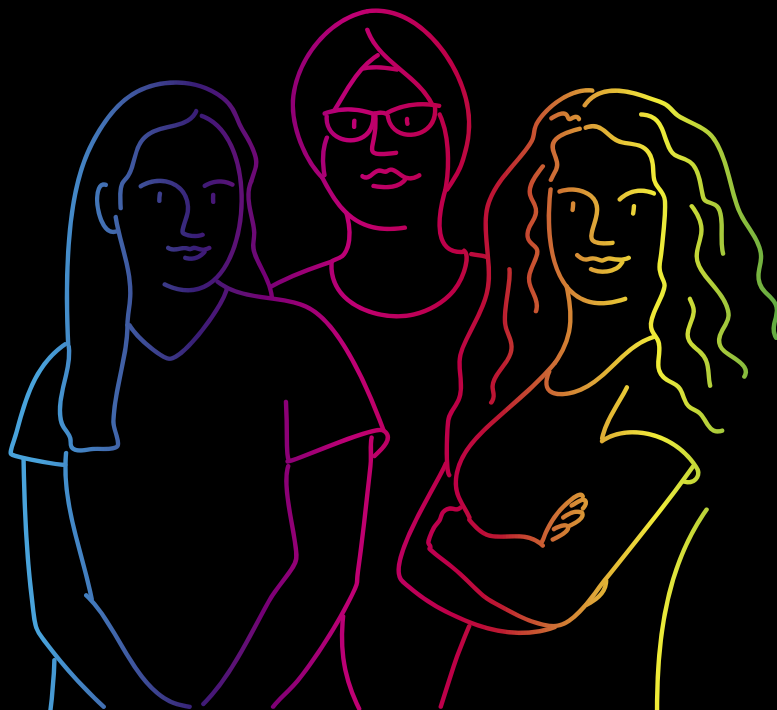
Priorités pour l'avenir

« *Son radar est toujours actif! Le Réseau juridique est sans cesse à l'avant-garde des enjeux.* »

Lorsque nous avons élaboré notre plan stratégique précédent – **Respecter, protéger et appliquer : une réponse de droits humains au VIH** – nous n'aurions pas pu imaginer qu'une pandémie allait bouleverser le monde. La COVID-19 a non seulement changé notre façon de travailler – et eu un impact considérable sur de nombreuses populations déjà vulnérables et marginalisées en raison de facteurs socioéconomiques et de lois et politiques punitives –, elle a également renforcé notre engagement à l'égard des droits humains et de la santé des personnes affectées de manière disproportionnée par le VIH et la criminalisation.

Outre la pandémie de COVID-19, nous prévoyons qu'un certain nombre de défis persisteront ou se développeront pendant la durée de ce prochain plan de travail : la situation en Europe de l'Est, en particulier en Russie, pose d'énormes difficultés pour le travail unique du Réseau juridique et son important engagement envers des communautés de la région. En outre, les menaces croissantes à la démocratie et la multiplication des expressions de haine et d'intolérance à l'endroit de nos communautés d'intérêt rendent notre travail d'autant plus important, mais aussi plus dangereux, par endroits.

Comme l'ont souligné nos dépositaires d'enjeux clés, le Réseau juridique VIH possède les atouts nécessaires pour relever les défis connus et inconnus qui l'attendent : son **intégrité, sa responsabilité, son leadership, son personnel hautement qualifié et ses divers partenariats le placent dans une position propice à l'atteinte de ses objectifs au cours des cinq prochaines années.**



S'approcher de nos droits : comment nous y arriverons

En 2022-2027, nos principaux objectifs sont de

1. Contester les lois pénales et autres lois et politiques punitives, et travailler à l'élaboration de lois et de politiques protectrices, au Canada et à l'étranger
2. Soutenir des populations spécifiques dans une perspective intersectionnelle
3. Prioriser le développement organisationnel

Mesurer nos réussites : résultats prioritaires par objectif

Contester les lois pénales et autres lois et politiques punitives, et travailler à l'élaboration de lois et de politiques protectrices, au Canada et à l'étranger

« Son expertise juridique est sans égale. »

- Les personnes qui consomment des drogues ne sont plus criminalisées pour la possession simple de drogues et le trafic à des fins de première nécessité; des services de réduction des méfaits à faible barrière, culturellement appropriés et sensibles au genre sont largement disponibles (y compris en prison); et les personnes qui consomment des drogues ont accès à un approvisionnement sûr et réglementé.
- Les infractions pénales spécifiques au travail du sexe sont abrogées et les travailleuse(-eur)s du sexe ne font plus l'objet de campagnes punitives à l'encontre de leur métier et de leurs lieux de travail.
- Moins de personnes sont accusées, condamnées ou incarcérées pour non-divulgaration, transmission du VIH ou exposition à celui-ci.
- Les personnes LGBTQIA+ ne sont plus criminalisées pour des actes intimes consentis entre personnes de même sexe.

Soutenir des populations spécifiques dans une perspective intersectionnelle

« Le Réseau juridique VIH sait que les gens rencontrent de multiples enjeux dans leur vie. »

- Les personnes vivant avec le VIH et/ou le VHC et les populations affectées au Canada et dans les pays où nous travaillons sont habilitées à exercer leurs droits et à faire avancer des approches et des programmes fondés sur les droits humains, dans le contexte du VIH et des infections connexes, notamment par des activités éducatives, des ressources, des informations juridiques et un soutien technique.
- Le Réseau juridique comprend mieux les effets disproportionnés du VIH, des lois et politiques punitives et de la criminalisation (sous toutes ses formes) sur les communautés autochtones et il développe des ressources pour honorer les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.
- Le Réseau juridique comprend mieux les effets disproportionnés du VIH, des lois et politiques punitives et de la criminalisation (sous toutes ses formes) sur les communautés noires et autres communautés racisées et il développe des ressources avec ces communautés pour accroître leur capacité à exercer leurs droits dans le contexte du VIH.
- Le Réseau juridique comprend mieux les effets disproportionnés du VIH, des lois et politiques punitives et de la criminalisation (sous toutes ses formes) sur les femmes et les personnes de diverses identités de genre et il développe des ressources avec ces communautés pour accroître leur capacité à exercer leurs droits dans le contexte du VIH.



Prioriser le développement organisationnel

« Avec tant de choses à faire, le Réseau juridique VIH doit être stratégique dans ses méthodes de travail. »

- Le Réseau juridique s'efforcera de trouver des sources de financement diverses, durables et flexibles.
- Le Réseau juridique augmentera ses effectifs, soutiendra le personnel existant et la croissance, et fournira un leadership fondé sur ses réussites antérieures et les leçons apprises.
- Le Réseau juridique développera et perfectionnera ses outils de communication actuels afin de mieux servir des publics clés.



Nous SOMMES tout près de nos droits

Depuis ses débuts il y a 30 ans, la mission du Réseau juridique VIH a évolué, mais ses valeurs fondamentales et son objectif central demeurent les mêmes : faire respecter les droits humains des personnes vivant avec le VIH et de toutes les populations affectées, au Canada et dans le monde. Notre processus de planification stratégique montre que nous sommes soutenu-es dans ce travail par nos organismes partenaires, qui nous considèrent comme un leader de la collaboration dans le domaine. Ce rôle ne fera que s'élargir, alors que nous réaffirmons notre engagement à travailler avec les communautés, à renforcer nos liens avec les organismes communautaires autochtones et noirs, et à augmenter nos effectifs. Notre succès dépendra de notre capacité à influencer la volonté des gouvernements de procéder à des changements législatifs, et de la diversification de nos sources de financement afin d'élargir notre portée. Il y aura toujours de nouveaux défis à relever, mais nous avons confiance en notre capacité à traverser ces tempêtes et à en sortir grandi-es. **Notre détermination est inébranlable, tout comme notre engagement à l'égard des personnes vivant avec le VIH ou le sida et des populations affectées de manière disproportionnée par le VIH et la criminalisation. Nous continuerons à combattre les injustices, à faire avancer les droits et à transformer des vies à travers le monde.**



Nous sommes un organisme de bienfaisance enregistré.

S.V.P. envisagez de soutenir notre travail par un don.


Pour plus d'information : www.hivlegalnetwork.ca/site/donate/?lang=fr

Vous avez envie de devenir membre?

L'adhésion est ouverte à tout organisme ou individu qui appuie nos objectifs et nos activités.

Pour plus d'information : www.hivlegalnetwork.ca/site/get-involved/become-a-member/?lang=fr

Suivez-nous!

 Réseau juridique VIH

 @HIVlegal

 @hivlegalnetwork

1240, rue Bay, bureau 600, Toronto, ON M5R 2A7

Téléphone : +1 416 595-1666 | Télécopieur : +1 416 595-0094 | info@hivlegalnetwork.ca

Visitez www.reseaujuridiquevih.ca pour en savoir plus sur notre travail.

Organisme de bienfaisance no141110155 RR0001.

La production de ce document a été rendue possible grâce au généreux soutien financier de la Fondation Trillium de l'Ontario.

